

# MEILLY ET ROUVRES: MEGA EOLIENNES EN VUE DANS L'AXE DE DÉCOLLAGE DE L'AÉRODROME

## Un conseiller averti en vaut deux

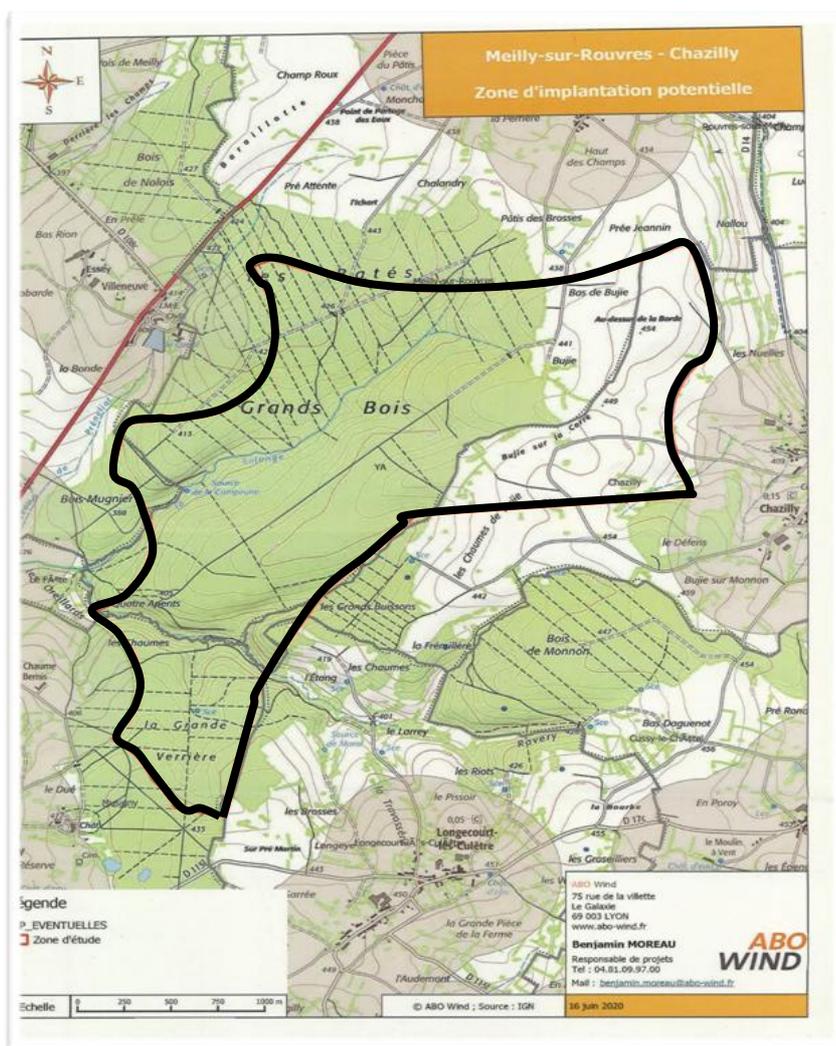
Pour s'implanter sans coup férir, les promoteurs éoliens cherchent l'accord des communes sur des « études préalables ». Sans préciser qu'il s'agit d'un engagement ferme. Sauf pour le promoteur, qui peut toujours renoncer.

## Musigny 24 juillet 2020 : c'est NON

En à peine un an, Musigny a été contacté par trois promoteurs : VSB énergies, Valeco et Abo-Wind. Le 24 juillet 2020, le conseil municipal délibérait, arguments à l'appui : ce sera NON à l'implantation d'éoliennes sur la commune.

## Chazilly encore visé

Un projet peut en cacher un autre. C'est ce que découvre le nouveau conseil municipal de Chazilly, à peine installé. Après Valeco et son projet Ravery, toujours d'actualité, c'est Abowind qui prend le relais, avec un nouveau projet !



L

*La chasse aux parcelles est ouverte ! La commune peut encore dire NON.*

## *Bientôt des éoliennes dans chaque village?*

Beurey Baugay, Chailly en ont déjà beaucoup, Arconcey vient d'étoffer son parc, Huilly attend le démarrage des travaux, Chazilly, Cussy et Longecourt sont en voie d'avoir les leurs, Clomot résiste, Veilly, St Prix et Musigny ont dit NON. **Et Meilly ? Que se passe-t-il à Meilly ?**

## Des éoliennes dans les Bois

À Longecourt, Cussy ou Chazilly, le projet était annoncé, au départ, sur des parcelles communales. Des terrains boisés, et même des zones humides, et une parcelle de source, découvrons nous aujourd'hui !

Au final les éoliennes pourraient se retrouver sur des parcelles privées. En moindre nombre, car l'espace manque. Pour des raisons juridiques, nous ne publierons pas les noms des heureux élus !

De leur côté, la DDT et la DREAL de Côte-d'Or, et l'ONF tentent de limiter les défrichements en bois ou forêts. Surtout sur les nouvelles plantations subventionnées.

Parade, côté promoteur : des mesures compensatoires, avec de nouvelles plantations sur du terrain disponible, à proximité ou ailleurs, dans le département ou la région ! Ça nous fait une belle jambe ! Nos bois seront troués et éventrés de part en part. Pas de miracle, lorsqu'il faut amener des pales de 40 tonnes chaque, et 2000 tonnes de béton pour le socle de chaque éolienne !

**Toute la différence entre hier et aujourd'hui, c'est qu'aujourd'hui ON SAIT !**

Un tour à Aubaine, Montceau-Echarnant ou à Marcellois, donne une idée du paysage qui nous attend, si l'on multiplie la puissance installée par 2 ou 3, comme le prévoit le schéma d'orientation régional. Et encore une faible idée.

## *Des machines deux fois plus imposantes que celles de Arconcey*



Entre les zones de vignoble, les couloirs aériens de vols à basse altitude de l'armée, les cônes réservés aux signaux radars et les 500 m autour des habitations, peu d'espace disponible. Sauf en Auxois Sud !

Si le projet de Meilly, prospérait, ce serait avec **des machines**

**de 4 à 6 MW de puissance**, indiquait Benjamin Moreau, chef de projet AboWind. Soit des modèles de **200 à 240 m de hauteur en bout de pâles**, dotés de rotor **de 180 m de diamètre** balayant plus de **2 ha à chaque tour de pôle**. A titre de comparaison, celles de Arconcey ou Beurey Bauguy sont deux fois moins puissantes et moins hautes.

Prenons un peu de recul. Pour atteindre les objectifs fixés par notre région « à énergie positive », celle-ci cherche en priorité à étoffer les parcs existants, puis à en créer d'autres .... voués à s'étoffer par la suite.

La préfecture privilégie cette approche, pour éviter le mitage des paysages. On est prévenus ! Une de posée et les autres suivent !

**PROPRIETAIRES ET CONSEILLERS : Ne transformez pas nos villages en une zone industrielle de production d'électricité !**

Dans aucun domaine on ne s'engage aussi vite pour 35 ans !

Pour être tenus au courant régulièrement, vous pouvez envoyer un mail à **l'association** à l'adresse suivante : **tropdeoliennesenauxois@gmail.com**